Appel à candidatures – Location de 0,7 ha de terres agricoles régionales à Marcoussis (91)

Date limite de candidature : le 5 novembre 2026



I/ ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

1. Île-de-France nature

Île-de-France Nature est un Établissement public régional à caractère administratif, qui a pour mission d'aménager, valoriser, protéger et gérer au nom et pour le compte de la Région Île-de-France, des espaces naturels, agricoles ou forestiers.

Pour les terres agricoles, la veille foncière et, lorsque c'est nécessaire, l'acquisition foncière, sont ses principaux modes d'action pour garantir le maintien et le développement de l'activité agricole francilienne.

Île-de-France Nature définit, en concertation avec les collectivités de situation, des Périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF), zones identifiées comme devant être préservées de l'urbanisation et sur lesquelles la Région concentre son action. Le PRIF est un engagement partenarial entre une collectivité territoriale de situation (commune et/ou EPCI), Île-de-France Nature et la Région afin de pérenniser la vocation forestière, naturelle ou agricole d'un site délimité. Ces orientations sont déclinées dans les documents d'urbanisme locaux (PLU, PLUi, SCoT) dont l'opposabilité aux tiers conforte la destination naturelle, forestière ou agricole des PRIF.

Elle gère, pour le compte de la Région Île-de-France, environ 15 500 ha en propriété régionale, dont plus de 2 350 ha de terres agricoles. Les terres agricoles sont louées par bail rural à environ 150 agriculteurs.

2. Historique du site

Situé à moins de 30 km au sud de Paris, l'Espace naturel régional du Hurepoix couvre sept communes de l'Essonne. Cerné par des zones fortement urbanisées au nord-ouest et de grandes infrastructures routières, A10 à l'ouest et au nord, RN 20 à l'est et francilienne au sud, ce secteur est un maillon essentiel de la Ceinture Verte.

A la jonction des plateaux de Beauce et de Brie, ce vaste espace se compose de nombreux espaces ouverts et offre une alternance de vallées, de coteaux abrupts et boisés et de vastes plateaux agricoles, spécialisés historiquement en maraichage.

L'espace naturel régional permet la préservation d'un ensemble agricole cohérent et quasiment complet depuis la plaine de Saulx jusqu'au plateau de Couard en passant par les terres agricoles du plateau de Nozay/Villejust et la vallée de la Salmouille. Cette préservation et valorisation des territoires agricoles péri-urbains se décline aussi à travers un travail partenarial fort avec l'association du « Triangle vert ».

Les massifs boisés situés sur la commune de Marcoussis (Bois des Carrés, du Déluge et de bel Ébat) sont aménagés et ouverts au public.

3. Contexte local

Situé en lisière des boisements de l'Hurepoix à Marcoussis dans l'Essonne, cet espace borde un plateau de terres agricoles où l'agriculture est viable et active.

Île-de-France Nature a entamé la reconquête de cet espace via des acquisitions foncières systématiques et une DUP.

Il convient aujourd'hui de poursuivre la reconquête de ces espaces via des projets agricoles permettant de concilier à la fois un retour à l'agriculture et les caractéristiques du site.

Le projet s'inscrit dans le périmètre de l'Agglomération Paris Saclay, dans lequel de nombreux partenaires sont impliqués pour aider à dynamiser l'installation agricole sur ce territoire.

Situé en Région Ile de France, tout projet agricole conduit sur ce périmètre est également éligible aux aides régionales à l'agriculture ainsi qu'à la promotion des produits faits en Ile-de-France. Les aides régionales concernent notamment la dotation jeune agriculteur et les aides à l'investissement (modernisation, diversification...).

4. Description du bien

Les parcelles représentent une surface de 0,69 ha, sur la commune de Marcoussis.

Commune	Ref Cadastre	Surface (m^2)
MARCOUSSIS	F815	3455
MARCOUSSIS	F816	3455
	TOTAL	**6910**

TOTAL 0ha 69a 10 ca

4.1 Description des parcelles régionales :

Il s'agit d'une zone de 0,69 ha, non cultivée actuellement.

Dans le même ilot, les parcelles 821 et 822 limitrophes ne sont pas cultivées, elles font partie de la DUP lancée sur cette zone et ne sont pas encore propriété de la Région mais disponibles auprès des propriétaires privés.
La surface potentielle de cet ilot est donc à terme de **1,2 ha**.

Les parcelles ne sont pas équipées d'irrigation et la faisabilité d'un forage est complexifiée par la hauteur du plateau de Marcoussis. Elles ne sont pas clôturées.



5. Bail et fermage

Les terres sont disponibles immédiatement. Elles seront louées par bail rural de neuf ans reconductibles tacitement selon code rural.

Le fermage sera calculé conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur dans le département de l'Essonne, en fonction du type de production envisagé.

Les plantations et constructions réalisées par le locataire demeurent sa propriété durant toute la durée du bail et de ses renouvellements successifs.

6. Orientations du PLU de Marcoussis

Les parcelles concernées par le présent appel à candidatures sont classées de la manière suivante au PLU :

- Zone naturelle (N) au PLU de la Commune de Marcoussis, non constructible

II/ MODALITÉS DE SÉLECTION DES CANDIDATS

1. Critères de sélection des candidatures

Type de projets :

Les parcelles se prêtent à tout type de projet agricole.

Les parcelles peuvent être converties immédiatement en agriculture biologique avec attestation du propriétaire de l'absence de traitements depuis de nombreuses années.

Les critères de sélection :

- Compétences du candidat : diplôme agricole et/ou expériences significatives en agriculture dans la culture envisagée,
- Cohérence du projet au regard des contraintes du site,
- Viabilité économique du projet au vu d'un prévisionnel sur 5 ans et d'un plan de financement adapté
- Conformément aux orientations du Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles, la priorité sera donnée à l'installation de nouveaux agriculteurs par rapport à l'agrandissement,
- Toutes productions animales ou végétales compatibles avec les contraintes du site
- Les projets en phase avec les objectifs du pacte agricole régional seront valorisés (diversification, petit élevage, agriculture biologique, circuits courts, etc.).

2. Modalités pratiques

- Les personnes intéressées sont invitées à se manifester à l'adresse suivante : agriculture@iledefrance-nature.fr
- Remise du formulaire de candidature par les postulants avant le **5 novembre 2026**.
- Décision par Ile-de-France nature via un jury pour une installation sur les parcelles début 2027.

L'ensemble des documents demandés devra être envoyé de préférence en format électronique, à l'adresse suivante : agriculture@iledefrance-nature.fr. Dans l'hypothèse où les documents dépasseraient une taille de 10 Mo, les documents devront être envoyés via un lien de téléchargement (WeTransfer par exemple) à la même adresse mail.

Dans l'hypothèse où un envoi électronique ne serait pas possible, les documents pourront être envoyés par courrier à l'adresse suivante (le cachet de la poste faisant foi) : Ile-de-France nature, Mission agriculture, 8 boulevard Victor Hugo, 93400 ST-OUEN-SUR-SEINE.

3. Documents à fournir dans le dossier complet

Les candidats devront fournir à minima les documents suivants :
- Formulaire de candidature complété,
- Copie des diplômes et formations professionnelles,
- Justificatifs de la capacité agricole, ou le cas échéant, Kbis de l'exploitation, statuts de l'association, etc.
- Prévisionnel économique détaillé, en cas d'installation (et le cas échéant les garanties financières en lien avec les investissements prévus)
- Tout document complémentaire permettant de mieux comprendre le projet envisagé sur les parcelles (schéma d'aménagement, etc.)

Important : cet appel à candidatures ne donne pas automatiquement l'autorisation d'exploiter. Le cas échéant, les agriculteurs retenus le seront uniquement s'ils obtiennent l'autorisation d'exploiter par la suite, la signature du bail sera conditionnée à l'obtention de cette autorisation.

Annexe 1 : Plan des alentours du site



Annexe 2 : Formulaire de candidature

Formulaire de candidature pour la location de terres agricoles régionales sur la commune de Marcoussis (91)

LE/LA CANDIDAT/E À LA LOCATION

Nom - Prénom :	Raison sociale (si société) :
Adresse :	CP - Commune :
Portable :	E-mail :
Date de naissance :	Situation professionnelle :
Situation matrimoniale :	Nombre d'enfants à charge :
Nom - prénom du conjoint (optionnel):	Profession conjoint (optionnel):

Niveau de formation : ☐ BEPC ☐ BEPA ☐ BAC ☐ BPREA

☐ BTA ☐ Études sup. ☐ Ingénieur ☐ Autres : _____

Si les parents sont agriculteurs :

	Nom - Prénom	Année de naissance	Lieu d'exploitation	Surface exploitée	Dont surface en propriété
Parents					
Beaux-parents					

Pour un(e) candidat(e) pas encore installé(e) :

Aide à l'Installation du Jeune Agriculteur (AIJA) demandée : ☐OUI ☐ NON

PPP effectué : ☐OUI ☐ NON

Date prévue d'installation :

Pour un(e) candidat(e) déjà installé(e) :

Année d'installation : _____ si AIJA, date : ____/ _____/_____

Si un(e) candidat(e) faisant partie d'une société ou d'une association

Nom de la société :

☐Existante depuis le _____ ☐A créer

Forme sociétaire : ☐EARL ☐SCEA ☐GAEC ☐SA, SAS, SI ☐SCOP ☐ Association Loi 1901 ☐Autre, précisez :_____

Adresse :

Nombre d'ETP : _____

L'EXPLOITATION DONT FAIT / FERA PARTIE LE/LA CANDIDAT/E

Surface déjà exploitée :
Quelle surface est déjà exploitée (en ha) ? _____

Dont locations précaires :

Pour les exploitant(e)s déjà installé(e)s : distance entre le siège d'exploitation et les parcelles demandées (en km) : ____

Circuit de commercialisation : ☐ Circuit de proximité ☐ Cantines scolaires ☐ AMAP ☐ Marchés forains ☐ Cantines scolaires ☐Autres, préciser : _____

Systèmes de production (cocher la/les case(s) correspondante(s))

☐ Grandes cultures, céréaliculture
☐ Élevage (préciser : ovin, caprin, bovin, porcin, volaille ...) : _____
☐ Maraichage (préciser : plein champ et/ou sous-serre) :_____
☐ Arboriculture
☐ Viticulture
☐ Plantes aromatiques médicinales et à parfum
☐ Pépinière, horticulture (préciser : fleurs, ornemental, arboricole ou sylvicole...) :

☐ Autres, préciser :_____

Spécialisation/ diversification de l'exploitation en lien avec la présente demande :

☐ Diversification (nouvel atelier dans exploitation agricole déjà existante)
☐ Spécialisation
☐ Reconversion
☐ Installation
☐ Autre : _____

Observations : _____

Mode de production envisagé sur les parcelles :
☐ Agriculture conventionnelle
☐ Agriculture biologique
☐ 0 intrants (produits phytosanitaires et engrais de synthèse)
☐ Autre : _____

Commentaires/ compléments d'information :

DEMANDE D'ATTRIBUTION	
Objectifs de la demande	**Motivation de la demande (à compléter par un courrier et ses annexes, notamment financière)**
☐ Installation ☐ Agrandissement ☐ Remaniement parcellaire ☐ Maintien ☐ Autres (préciser)	

Fait à _____, le __/__ /__

Signature